

La commission d'enquête sur la lutte contre les réseaux djihadistes est en place

24 oct. 2014, PAR Laberrondo Pierre

Le Sénat vient de créer une commission d'enquête parlementaire sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes et a désigné, lors de sa réunion constitutive du 22 octobre, les membres de son bureau. La sénatrice UDI de l'Orne Nathalie Goulet, à l'origine de la création de la commission, en sera la présidente et son collègue socialiste du Loiret Jean-Pierre Sueur sera le rapporteur.

“La nomination du bureau de cette commission est une étape ultime avant le début de nos travaux et je m'en félicite. Depuis juin dernier, je me suis mobilisée pour obtenir la création de cette commission dont l'enjeu est de protéger notre pays contre la menace diffuse et forte du djihadisme”, souligne Nathalie Goulet. La commission auditionnera différentes parties prenantes afin d'identifier les solutions les plus efficaces pour lutter contre les réseaux présents sur notre territoire. *“Compte tenu de la confidentialité du dossier, nos auditions se dérouleront à huis clos. À moins qu'une décision des membres du bureau ne l'ouvre au public, selon les circonstances”,* précise-t-elle.

Au cours de sa carrière, Nathalie Goulet, avocate de profession, a été l'assistante parlementaire, puis la suppléante de son mari Daniel Goulet, avant de lui succéder à son siège de sénateur après son décès, en 2007.

Jean-Pierre Sueur a quant à lui débuté dans l'enseignement, avant de mener une carrière politique. Secrétaire d'État aux Collectivités locales en 1991, il a été le maire d'Orléans de 1989 à 2001, date de son élection au Sénat. Il a présidé, ces trois dernières années, la commission des lois du palais du Luxembourg.